



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Vendredi 3 Octobre 2025

MONTJEAN

District de Football de la Mayenne
91 avenue Pierre de COUBERTIN
53000 LAVAL

**Association déclarée à la Préfecture de Laval le 25 Juin 1976
et publiée au Journal Officiel le 16 Juillet 1976 sous le N°2173.**

19 H 00 : Émargement et vérification des pouvoirs et remise des dossiers clubs

19 H 30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire par le Président M. Pascal PERRET

Président de séance : M. Pascal PERRET

Secrétaire de séance : M. Christophe CHESNAIS

Communication du quorum

Philippe DÉCOU

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du Jeudi 18 Septembre 2025.

L'assemblée est présidée par M. Pascal PERRET Président du District de Football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 99 clubs présents ou représentés sur les 140 convoqués soit 70.21% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 78.34% des voix, peut valablement délibérer.

Clubs Présents

Clubs Libres :

Ahuillé AL – Ambrières Cigné F – Andouillé AMS – Anjou SC – Argenton Notre Dame AS – Argentré US – Aron US – Astillé
Cosmes FC – Athée US – Ballée AS – Ballots US -- Bazougers FC – Bonchamp les Laval ES – Chailland FC – Chalons du
Maine AS -- Changé US – Chantrigné US – Château Gontier Ancienne – Château Gontier FC – Châtres la Forêt AS –
Cheméré La Bazouge – Commer EB – Congrier AS – Contest St Baudelle AS – Courbeveille CS – Craon FC -- Cuillé St-Poix
FC – Désertines US -- Entrammes US – Ernéenne – Évron CA – Forcé US – Fougerolles du Plessis US – Fromentières US –
Brécé Gorrion FC – Juvigné Bleuets – La Baconnière AS – La Bigottière Alexain US -- La Chapelle Craonnaise AS – La
Charnie FC – La Dorée AS – Laigné Loigné ATH – L'Aisne FC -- Landivy/Pontmain FC – Larchamp Montaudin FC – Lassay
Le Horps – Laval ASPTT – Laval FA – Laval Outremer – Stade Lavallois Mayenne FC – Le Bourgneuf la Forêt AMS – Le
Genest St Isle US – Le Pas Sports – Livré la Touche US – Louverné SP – Maisoncelles du Maine ESP.S – Marcillé La Chapelle
ES – Martigné sur Mayenne AS – Mayenne Stade FC – Méral Cossé US – Meslay du Maine AS -- Montenay ASO –
Montigné le Brillant -- Montjean FC – Montsûrs USCP – Moulay SP – Nuillé SP – Oisseau AS – Parigné-sur-Braye US –
Parné sur Roc AS – Pays de Juhel US – Placé FC -- Pré-en-Pail US – Quelaines US – Renazé St-Saturnin du Limet US – Ruillé
Loiron FC – Simplé Marigné US – Soulgé-sur-Ouette Louvigné FC – St-Berthevin les Laval US – St-Christophe du Luat ES
– St Cyr en Pail O – St-Fort AS – St Fraimbault AIS -- St-Georges Buttavent V – St-Germain le Fouilloux US – St-Germain
La Vallée d'Orthe US – St-Mars sur Colmont US – St-Ouen des Toits H – St-Pierre des Landes CS – St Pierre des Nids AS –
St Pierre la Cour Port-Brillet US -- Ste-Gemmes Sports – Sud-Ouest Mayennais FC – Vaiges AS – Vautorte AS – Villiers
Charlemagne US – Voutré CA.

Clubs Futsal :

Bazougers Futsal -- Crédit Mutuel AS – Gys Futsal – Laval Étoile Futsal Club – Mareau Métal Futsal – St-Jean Futsal AS.

Clubs absents/Excusés

Clubs Libres :

Averton ES – Azé ES – Beaulieu sur Oudon ES – Bouchamp les Craon AMS – Brée AS – Chammes FC – Champgenéteux FS – Chemazé AS – Grazay AS – Grez-en-Bouère AS – La Bazoge Montpincon Belgeard US -- La Chapelle Anthenaïse US – La Rouaudière AS – Laval ASSUM – Laval Bourny AS – Laval CLEF -- Laval Maghreb JS – Laval US – L’Huisserie ASL – Loupfougères FC – Ménil FC – Mézangers AS – Neau AS – St Brice AMS – St-Denis d’Anjou US – St-Denis de Gastines JG – St-Jean-sur-Mayenne US – Vaudaigu FC.

Clubs Futsal :

Laval ASIP – Laval Estaca Campus Ouest – Laval Thévalles Futsal Club – Personnels des Ets Publics Secondaire.

Clubs Loisirs :

Thalès -- Lactalis Loisirs -- Laval Immaculée Conception.

Mot d'accueil Pascal PERRET - *Président*

Mr. Pascal PERRET accueille :

Mr. Yannick FAVENNEC, Député,
Mme Christelle MOUSSAY, Présidente de la Commission Sports et Culture du Conseil Départemental de la Mayenne,
Mr. Vincent PAILLARD, Maire de Montjean,
Mr. Nicolas SORIN Vice-Président du Comité Départemental Olympique et Sportif,
Mme Manuella MONTEBRUN, Service Départemental à la Jeunesse, à l’Engagement et aux Sports,
Mr. Didier ERSOR, Président de la Ligue des Pays de la Loire,
Mr Guy COUSIN, Secrétaire Général de la Ligue des Pays de la Loire,
Mme Geneviève CHARRIER, Présidente du club du FC Montjean,
Mr. Alain HOUDAYER, Président d’honneur du District de Football de la Mayenne,
Mr. Nicolas POTTIER, ancien Président du District de Football de la Mayenne,
Mrs et Mmes représentant nos partenaires,
Mrs et Mmes les membres du Comité de Direction du District de Football de la Mayenne,
Mrs et Mmes représentant les clubs du District.

Excuse :

Olivier RICHEFOU (Président du Conseil Départemental)
Vincent SAULNIER (Vice-Président du Conseil Départemental)
Guillaume GAROT (Député)
Géraldine BANNIER (Député)
Guillaume CHEVROLIER (Sénateur)
Élisabeth DOINEAU (Sénatrice)
Florian TROMBETTA (Service Départemental Jeunesse Engagement et Sports)
Didier PIVETTE (Comité Départemental Olympique et Sportif de la Mayenne)

Remercie :

Toutes les personnes qui se sont excusées de leurs absences, mais il est dans l’impossibilité de toutes les citer.

Interventions de la Mairie et du Club du FC Montjean

Vincent PAILLARD – *Maire*
Geneviève CHARRIER – *Présidente*

Monsieur Vincent PAILLARD, maire de Montjean, ouvre l'Assemblée Générale en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants. Il remercie le District de Football de la Mayenne d'avoir choisi la commune de Montjean pour accueillir cette Assemblée Générale.

Il souligne l'importance du football et de la vie associative au sein d'un village, notamment à travers les valeurs véhiculées par le sport : engagement, solidarité, partage et cohésion sociale. Il met également en avant l'investissement, l'énergie et le temps consacrés par les nombreux bénévoles qui contribuent au dynamisme et à la pérennité des clubs. Il tient ainsi à les féliciter et à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Madame Geneviève CHARRIER remercie à son tour le District de Football de la Mayenne d'avoir confié au club de Montjean l'organisation de cette Assemblée Générale. Elle rappelle que le club a été créé en 1945 et présente quelques chiffres illustrant son histoire et son évolution.

Elle souligne le caractère particulièrement familial du club et se réjouit de pouvoir accueillir l'ensemble des participants à cette occasion. Elle souhaite à toutes et à tous une excellente Assemblée Générale.

Communication du quorum

Philippe DÉCOU

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale, sur convocation faite par le Comité de Direction en date du Vendredi 18 Septembre 2025.

L'assemblée est présidée par Mr Pascal PERRET Président du District de football de la Mayenne.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite, feuille de présence permet de constater que 99 clubs présents ou représentés sur les 143 convoqués soit 70,21% des clubs présents.

En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum requis, soit 78,34% des voix, peut valablement délibérer.

Ouverture de l'Assemblée Générale

Christophe CHESNAIS – *Secrétaire Général*

Le secrétaire général rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des procès-verbaux des Assemblées Générales du 30 Août 2024
- Intervention du Président du District
- Élection d'un membre du Comité de Direction (vacance d'un poste)
- Élection des suppléants des délégués des clubs de District aux Assemblées de la Ligue
- Rapport moral et d'activités du Secrétaire Général
- Rapport financier de la saison 2024/2025 par le Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes et adoption par l'Assemblée
- Présentation du budget prévisionnel 2025/2026 par le Trésorier
- Pyramide des Championnats
- Interventions Conseillers techniques
- Intervention Commission des Terrains et Infrastructures Sportives
- Vœux des clubs / Questions Diverses
- Intervention des invités
- Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

Élection d'un Membre du Comité de Direction

Philippe DÉCOU

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Suite à la démission d'un membre du Comité de Direction au cours de la saison écoulée, en vertu des Statuts du District :

« En cas de vacance d'un siège, le Président de District propose un candidat à l'élection d'un nouveau membre lors de la plus proche Assemblée Générale. Ce candidat doit remplir les conditions générales d'éligibilité fixées par les présents statuts.

Cette élection se fait, par vote secret, à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si ce candidat n'obtient pas la majorité absolue, le Président du District propose un nouveau candidat lors l'Assemblée Générale suivante. Le mandat du membre ainsi élu expire à la même échéance que celui de l'ensemble du Comité de Direction. »

Il est proposé au vote de l'Assemblée Générale un candidat : Mr René JOUNEUX (FA Laval).

Mr René JOUNEUX du club des FA Laval est élu avec 95.70% des votes exprimés par les membres présents ayant droit de vote.

Élection de Suppléants des représentants des clubs

Philippe DÉCOU

Commission Départementale de Surveillance des Opérations Électorales

Afin de répondre aux Statuts de la Ligue des Pays de la Loire, Pascal PERRET propose deux candidats comme suppléants des représentants des clubs du District aux Assemblées Générales de la Ligue.

Mr David GUINARD du club de l'AS Congrier et Mr Martial GODIOT du club du FC Sud-Ouest Mayennais sont élus avec 94.80% des votes exprimés par les membres présents ayant droit de vote.

Approbation des Procès-verbaux de l'Assemblée Générale

Ordinaire, Extraordinaire et Élective

Vendredi 30 Août 2024

Christophe CHESNAIS – Secrétaire Général

Les Procès-verbal modifiant les Statuts du District de Football de la Mayenne a été publié sur le site internet du District de football de la Mayenne.

Aucune observation n'étant effectuée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité par les personnes présentes ayant le droit de vote.

Allocution

Pascal PERRET – *Président*

Mesdames et Messieurs, chers amis du football,

Avant d'ouvrir cette Assemblée Générale, je vous invite à 1 mn d'applaudissement pour rendre hommage à toutes les personnes qui nous ont quitté lors de cette saison et en particulier pour Gérard DUJARRIER qui a été un acteur majeur du développement du sport en MAYENNE.

Je suis très heureux de vous retrouver aujourd'hui pour cette Assemblée Générale du District de Football de la Mayenne. C'est un moment important dans la vie de notre instance, un temps de bilan, de réflexion, mais aussi de projection vers l'avenir.

Avant toute chose, je souhaite saluer et remercier chaleureusement l'ensemble des clubs présents aujourd'hui, ainsi que leurs dirigeants, bénévoles, éducateurs, arbitres et tous ceux qui, au quotidien, font vivre le football dans notre beau département.

La saison écoulée a été riche en émotions et en engagement. Nos clubs ont une nouvelle fois démontré leur passion et leur résilience. Nous avons vu de beaux parcours sportifs, une belle dynamique dans les écoles de foot, et un engagement croissant envers le football féminin, le futsal, et le foot adapté.

Arbitres – souvent dans l'ombre – méritent aussi d'être félicités. Sans eux, il n'y a pas de jeu. Nous devons continuer à les former, les accompagner et surtout les respecter.

Éducateurs, éducatrices et Coachs, nous souhaitons, aussi, vous adresser nos remerciements pour votre investissement. De l'école de foot aux catégories supérieures, vous êtes le pilier sur lesquels repose la qualité de l'encadrement de nos clubs.

Merci aux bénévoles, Dirigeants et Dirigeantes

Je veux adresser un hommage appuyé à tous les bénévoles, dirigeants et dirigeantes qui donnent de leur temps sans compter. Vous êtes l'âme de nos clubs. Dans un contexte où l'engagement devient parfois plus difficile, votre présence est une richesse inestimable. Le District continuera à valoriser vos actions, et à vous soutenir dans vos missions.

Merci Aux Joueurs et Joueuses

Au nom de l'ensemble des clubs et de ses dirigeants, nous vous adressons nos **remerciements**. Vous êtes les **ambassadeurs** de notre football Mayennais sur les terrains.

Votre attachement aux **valeurs** du football (le respect de l'adversaire, le fair-play et la solidarité) est notre réussite.

Merci à nos supporters et supportrices

Vous êtes le **cœur** et l'**âme** d'un club. Votre soutien, souvent inconditionnel, mérite d'être honoré. Bien entendu en respectant les valeurs du football.

Nous avons également lancé de nouvelles initiatives autour du football éducatif, citoyen et inclusif (District exemple : Entretien des locaux par une entreprise de réinsertion de personnes en situation de handicap), car le football est bien plus qu'un sport : c'est un vecteur de lien social, d'éducation et de respect.

Les défis sont nombreux :

- Faire face à la baisse de certaines licences,
- Recruter de nouveaux arbitres,
- Soutenir les clubs
- Et surtout, continuer à faire du football un espace d'épanouissement pour tous.

Nous travaillerons en ce sens, avec vous, avec la Ligue et la FFF, pour adapter notre modèle aux attentes d'aujourd'hui, sans jamais renier les valeurs qui nous animent. Exemple : le district a fini sa rénovation afin de vous accueillir dans les meilleures conditions (Salle de Formation, Espace de convivialité).

Le football est un sport extraordinaire, car il nous enseigne que le **plaisir** est décuplé lorsqu'il est **partagé**. C'est cet **esprit d'équipe** joyeux qui nous fait vibrer."

Gardons toujours à l'esprit que l'objectif premier est de prendre du **plaisir**. Quand l'équipe s'amuse, le **collectif** devient naturellement plus fort, et les résultats suivent."

Pascal PERRET présente un panorama de l'environnement dans lequel évolue un District de football français, en mettant en évidence la diversité des acteurs avec lesquels les élus sont amenés à échanger et à collaborer au quotidien.

À l'aide d'une présentation PowerPoint, il rappelle que le District ne constitue pas une entité isolée : il s'inscrit au cœur d'un réseau de relations particulièrement dense, associant les collectivités territoriales, les institutions publiques, les instances sportives, les clubs et l'ensemble des acteurs qui contribuent au développement du football sur les territoires. Cette présentation permet notamment de mieux comprendre les différentes interactions entretenues par les élus du District avec les communes et intercommunalités, les départements et la Région, mais également avec les services de l'État et les différents organismes institutionnels. Ces relations sont essentielles pour accompagner les clubs dans leurs projets, favoriser le développement des équipements sportifs, soutenir les initiatives locales et faire connaître les besoins spécifiques du football amateur.

Pascal PERRET souligne également l'importance des relations avec les instances fédérales et sportives, notamment la Fédération Française de Football, la Ligue régionale, les autres Districts ainsi que les différentes structures et

associations intervenant dans le domaine sportif. Ces échanges permettent de partager les expériences, de coordonner les actions et de contribuer à la mise en œuvre des orientations fédérales au niveau local.

Au-delà des seules relations institutionnelles, les élus du District jouent également un rôle d'interface et de représentation du football auprès des décideurs locaux. Leur présence sur le terrain, lors des manifestations sportives, des assemblées générales de clubs, des inaugurations d'équipements ou encore des différentes réunions institutionnelles, participe au renforcement de la visibilité et de la reconnaissance du football amateur.

Cette démarche repose sur une volonté de dialogue, de proximité et de partenariat. Elle permet au District de mieux faire entendre la voix des clubs, de valoriser le rôle éducatif et social du football et de développer des collaborations susceptibles de répondre aux enjeux rencontrés par les associations sportives.

La présentation met ainsi en évidence que les élus du District sont au contact d'un environnement particulièrement large et évolutif. Leur mission dépasse le seul cadre de l'organisation des compétitions : ils contribuent également à représenter, promouvoir et défendre les intérêts du football, tout en développant les partenariats nécessaires à son développement et à son rayonnement sur l'ensemble du territoire.

En conclusion, Pascal PERRET rappelle que la qualité de ces relations avec les différents acteurs politiques, institutionnels et sportifs constitue un levier essentiel pour accompagner les clubs, soutenir les bénévoles et construire l'avenir du football amateur.

Le football en Mayenne a un avenir, et cet avenir se construit ensemble. Soyons fiers de ce que nous sommes, exigeants sur ce que nous faisons, et ambitieux sur ce que nous voulons devenir.

Je vous remercie pour votre présence, votre engagement et votre confiance.

Vive le football mayennais, vive nos clubs, et vive le sport !

Rapport moral et d'activités – Saison 2024-2025

Christophe CHESNAIS – Secrétaire Général

Le rapport moral et d'activités du District de Football de la Mayenne de la saison 2024-2025 a été envoyé sur la messagerie officielle des clubs.

Une présentation résumée est faite à l'assemblée présente. ([Voir rapport complet en annexe au Procès-verbal en ligne sur le site](#)).

Aucune observation n'étant faite, le rapport est adopté à l'unanimité par les membres ayant droit de vote.

Rapport financier – Saison 2024/2025

Claude BARRÉ – Trésorier Général

Compte-rendu financier de l'exercice 2024/2025 comptes arrêtés au 30 juin 2025.

Le rapport financier du District de Football de la Mayenne de la saison 2024-2025 a été envoyé sur la messagerie officielle des clubs.

Il a été communiqué aux clubs un document détaillant le compte de résultat d'exploitation et le bilan.

Une présentation résumée est faite à l'assemblée présente. ([Voir rapport complet en annexe au Procès-verbal en ligne sur le site](#)).

Le compte de résultat fait état des produits d'exploitation qui s'élèvent à **638 684 €**. Les charges d'exploitation étant de **633 590 €** cela fait apparaître un résultat positif de **5096 €**.

Aucune observation n'étant faite, le rapport est adopté à l'unanimité par les membres ayant droit de vote.

Rapport du Commissaire aux comptes – Saison 2024/2025

David COCHERY – *Altonéo Audit*

À l'assemblée générale de l'association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE FOOTBALL DE LA MAYENNE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Concernant notre opinion sur les comptes annuels clos le 30 juin 2024, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

Pour exprimer notre opinion, nous avons :

- Vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe,
- Vérifié la comptabilisation des subventions reçues au titre de l'exercice,
- Vérifié la justification des provisions.

Vérifications des documents adressés aux Membres

Concernant nos vérifications spécifiques prévues par la loi, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

Approbation des comptes

Claude BARRÉ – *Trésorier Général*

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion et du rapport annuel du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Le trésorier propose l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2025 de la manière suivante : affectation au report à nouveau de la somme de **5096 €**.

Cette résolution est adoptée par les personnes présentes ayant le droit de vote.

Présentation du budget prévisionnel 2025/2026

Claude BARRÉ – *Trésorier Général*

L'assemblée générale prend connaissance du budget prévisionnel présenté pour l'exercice 2025/2026. Celui-ci s'équilibre à hauteur de **594 519 €**.

Aucune remarque n'est formulée suite à cette présentation.

L'assemblée générale donne quitus au Comité de Direction pour sa gestion dudit exercice.

Pyramide des Championnats 2025/2026

Jean-Noël PICOT – Président Commission d'Organisation des Compétitions

Évolution de la structure des championnats D3 et D4.

Une présentation est faite concernant l'évolution envisagée de la structuration des championnats D3 et D4, avec pour objectif d'améliorer le déroulement des compétitions et de renforcer la cohérence des calendriers.

Championnat D3

La situation actuelle du championnat D3 est constituée de 8 poules de 10 équipes, soit 80 équipes engagées.

Il est constaté que, chaque saison, des difficultés sont rencontrées pour compléter les différentes poules, notamment en raison du non-engagement de certaines équipes. Par ailleurs, la présence de forfaits dans une ou plusieurs poules peut entraîner un nombre de rencontres insuffisant pour les équipes concernées.

Il est également relevé une absence de concordance entre le calendrier du championnat D3 et ceux de la Ligue ainsi que des championnats D1 et D2, pouvant générer des difficultés d'organisation.

Afin de répondre à ces différentes problématiques, il est présenté un projet visant à organiser le championnat D3 en 6 poules de 12 équipes, soit 72 équipes.

Cette nouvelle organisation permettrait :

- D'augmenter le nombre de matchs disputés au cours de la saison ;
- De limiter les conséquences liées aux forfaits d'équipes ;
- De faciliter la constitution des poules ;
- D'assurer une meilleure concordance des calendriers avec ceux de la Ligue et des championnats D1 et D2.

Championnat D4

Le championnat D4 est actuellement organisé en 6 poules de 10 équipes, soit 60 équipes engagées.

Comme pour le championnat D3, il est constaté que le nombre de rencontres peut s'avérer insuffisant en cas de forfait d'une ou plusieurs équipes au sein d'une poule.

La question de la concordance du calendrier avec celui de la Ligue et avec les championnats D1 et D2 est également soulevée.

Le projet présenté prévoit une nouvelle organisation du championnat D4 avec 6 poules de 12 équipes, soit 72 équipes.

Cette évolution permettrait notamment :

- D'augmenter le nombre de matchs joués sur la saison ;
- D'améliorer la régularité du championnat ;
- De favoriser une meilleure organisation des calendriers ;
- D'assurer une cohérence des dates avec les calendriers de la Ligue et des championnats D1, D2 et D3.

Ces propositions d'évolution ont pour objectif général de renforcer l'attractivité et la cohérence des championnats D3 et D4, tout en offrant aux équipes un calendrier de rencontres plus régulier et mieux coordonné avec les autres niveaux de compétition.

Les membres présents ayant droit de vote sont invités à se prononcer à main levée sur :

- 1) L'acceptation de la nouvelle pyramide des Championnats.
- 2) La date d'effet : saison 2025-2026.

Pour l'ensemble des deux votes, l'Assemblée adopte à l'unanimité moins un club les deux propositions.

Interventions des Conseillers Techniques & Agent de Développement

Arnaud BULENGER – Mathieu AIRAULT – Kévin GÉNISSEL

Arnaud BULENGER tient à mettre en avant la sélection des U16 qui a remporté le tournoi des 4 Régions pour l'Europe. Une partie de l'équipe monte sur scène pour présenter le trophée. L'assemblée les applaudit généreusement.

Arnaud BULENGER, Mathieu AIRAULT et Kévin GÉNISSEL axe leur présentation sur le Foot d'Animation, le Football Féminin, le Foot à l'École, les différentes formations et les services civiques. [Voir leurs interventions complètes en annexe au Procès-verbal en ligne sur le site\).](#)

Sécurité des terrains et des salles

Pascal PINÇON – *Président Commission des Terrains et Infrastructures Sportives*

Pascal PINÇON présente les distances réglementaires à respecter entre les différents obstacles et les lignes extérieures des surfaces de jeu. Il illustre ses propos à l'aide de plusieurs photographies permettant de visualiser les situations concernées.

Il rappelle que ces dispositions répondent avant tout à des exigences de sécurité pour les joueurs et les joueuses et qu'aucune souplesse ni dérogation ne peut être envisagée en la matière. Il précise qu'en cas d'accident et de mise en œuvre d'une procédure, la responsabilité des différents acteurs concernés pourrait être recherchée, notamment celle des propriétaires des installations, des Présidents de clubs et des Commissions.

Il invite ainsi l'ensemble des responsables à veiller au strict respect des distances réglementaires et à la conformité des installations afin de garantir la sécurité de tous les pratiquants.

Vœux des Clubs / Questions diverses

Aucune question n'ayant été adressée au Comité de Direction comme le prévoit l'article 12.5.2 des Statuts du District, la parole est donc donnée aux représentants des clubs afin qu'ils puissent s'exprimer et poser d'éventuelles questions d'ordre général.

Club de l'AS Andouillé :

- 1) **Question le Foot à 7 seniors.** Réponse : cette saison seulement 2 clubs se sont fait connaître pour ce type de pratique d'où la grande difficulté de mettre une action en place.
- 2) **Foot santé.** Réponse : des actions sont proposées sur le site du District. Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Mayenne peut aussi être un levier pour la mise en place d'action dans les clubs intéressés.
- 3) **Foot Loisir.** Réponse : là aussi des actions sont régulièrement proposées aux clubs via une information sur le site du District.

Club de l'ES Commer :

- 1) **Utilisation des terrains 5x5.** Réponse : La Commission d'Organisation des Compétitions réfléchit au développement d'une compétition.

Club de l'US Pré-en-Pail :

- 1) **Foot d'Animation et le jeu de tête.** Réponse : Pas de jeu de tête avant les U11

Informations diverses

Christophe CHESNAIS – *Secrétaire Général*

Plusieurs informations sont présentées :

- Le Guide du Club.
- Les Tablettes.
- Les formations Tout Terrain.
- Les protocoles de la Fédération :
 - Pausages d'apaisement ou « temps morts ».
 - Exclusions temporaires ou « cartons blancs ».
 - Contestations d'un officiel d'équipe et exclusions temporaires du capitaine.
- Les coordonnées des services du District.
 - arbitrage@mayenne.fff.fr : pour toutes correspondances concernant la gestion administrative de l'arbitrage.
 - competitions@mayenne.fff.fr : pour toutes correspondances concernant les compétitions.

- meteo@mayenne.fff.fr : pour toutes correspondances concernant les arrêtés municipaux et la gestion des intempéries.
- discipline@mayenne.fff.fr : pour toutes correspondances concernant les rapports des officiels ou les explications des joueurs, dirigeants et clubs.
- contact@mayenne.fff.fr : pour toutes autres correspondances.
- Appel à candidature pour intégrer des commissions.

Ligue de Football des Pays de la Loire

Didier ESOR – *Président*

Bonjour à toutes et à tous,

Le premier point à souligner concerne le travail remarquable réalisé par les Clubs autour de cette thématique, comme en témoignent notamment les projets présentés dans le cadre de l'AAP Climat des Rencontres et des jurys Programme Éducatif Fédéral au cours de la saison passée, dynamique qui se poursuit également cette saison. Ces actions s'inscrivent pleinement dans le Projet Club porté par les dirigeants, et il convient de les en féliciter.

Dans le cadre de la campagne lancée en ce début de saison, trois axes prioritaires ont été retenus :

- Tout d'abord, la protection des arbitres, qui fera l'objet d'un bilan spécifique à mi-saison ;
- Ensuite, les championnats jeunes, avec la promotion de l'« Arbitrage des jeunes par les jeunes », accompagnée de la mise à disposition d'un panneau destiné à être installé dans les stades, afin de favoriser une pédagogie partagée et une meilleure connaissance des règles, ainsi que la mise en place du Challenge régional de la Sportivité, qui porte une attention particulière aux protocoles d'avant et d'après-match afin de favoriser un climat positif autour des rencontres ;
- Enfin, la formation des bénévoles, à travers différentes actions proposées sur le long terme, avec pour objectif de renforcer le lien sur et autour du terrain, en permettant aux dirigeants et bénévoles d'être mieux accompagnés, formés et impliqués dans leurs missions.

Cette démarche s'adresse notamment aux nouveaux bénévoles souhaitant disposer de missions clairement définies et propose un catalogue de formations « tout terrain », également destiné aux responsables de Clubs, autour de trois axes principaux : l'accompagnement d'une équipe, des catégories U12 aux Seniors, la fonction de délégué de terrain et la gestion des conflits. L'ambition de cette démarche de formation est ainsi de consolider le bénévolat, de donner davantage de sens aux missions confiées et de clarifier les rôles et compétences de chacun, avec un objectif commun : rendre notre Football toujours plus attractif, structuré et fort.

Je tiens à féliciter Pascal et son équipe pour l'excellent travail qu'ils réalisent. La conception et la réussite de cette Assemblée Générale le démontre.

Très belle saison à toutes et à tous.

Conseil Départemental

Christelle MOUSSAY – *Présidente Commission Sports et Culture*

Madame Christelle MOUSSAY salue l'ensemble des représentants des clubs présents et remercie les participants pour leur accueil.

À l'occasion de sa première Assemblée Générale du District, elle souligne avoir particulièrement apprécié la qualité des différentes interventions, qu'elle qualifie de très riches et de grande qualité.

Elle rappelle que le Département demeure un partenaire important du développement du football sur l'ensemble du territoire. À ce titre, elle souligne notamment l'engagement financier significatif du Département en faveur de la création de terrains de proximité en 5 contre 5, qui contribuent au développement et à l'accessibilité de la pratique du football.

Madame MOUSSAY rappelle également que le football constitue un véritable vecteur d'inclusion, de citoyenneté et de lien social. Elle regrette toutefois que les terrains de sport et les tribunes puissent parfois devenir le théâtre d'incivilités et servir de lieu de dévouement. Elle insiste sur le fait que ces comportements ne doivent pas occulter les valeurs fondamentales véhiculées par le sport.

Elle souligne ainsi l'importance du cadre, du respect et du vivre-ensemble, valeurs qui doivent continuer à guider l'action de l'ensemble des acteurs du football.

Cette Assemblée Générale lui a également permis de prendre pleinement conscience de l'engagement et de l'investissement de l'ensemble des clubs dans le développement du football sur le territoire.

Pour conclure, Madame MOUSSAY félicite Monsieur Pascal PERRET ainsi que son équipe pour la qualité de l'organisation et de la tenue de cette Assemblée Générale.

Comité Départemental Olympique et Sportif

Nicolas SORIN – Vice-Président

Mesdames et Messieurs,

En préambule, Nicolas SORIN tient à excuser Didier PIVETTE, Président du Comité Olympique et Sportif de la Mayenne (CDOS) pour son absence, pris par d'autres obligations. Il tient à adresser ses félicitations au District de la Mayenne pour sa dynamique territoriale, qui rassemble près de 20 000 licenciés, ainsi que pour sa présence forte et structurée sur l'ensemble du territoire départemental. Il rappelle, en reprenant une formule de l'ancien Président Nicolas POTTIER, que la présence du football en Mayenne pourrait se résumer ainsi : « Une mairie, une école et un terrain de football », illustrant pleinement l'ancrage du football dans la vie des communes mayennaises.

Il souligne également l'intérêt des actions développées autour des pratiques plurielles et évoque les enjeux liés au « club de demain ». À ce titre, il invite les clubs à rester attentifs à l'évolution des pratiques sportives, notamment au développement de la pratique autonome. Les attentes des jeunes sportifs évoluent et ne se tournent pas nécessairement vers la compétition ; il apparaît donc essentiel pour les clubs d'être en mesure de proposer une offre de pratiques diversifiée, adaptée aux nouvelles aspirations des pratiquants.

Il rappelle par ailleurs le rôle du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS), représentant du mouvement olympique et sportif sur le territoire départemental et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en matière de politique sportive locale. Le CDOS a notamment pour missions de promouvoir les valeurs de l'Olympisme, telles que l'éthique, le fair-play et le respect, de contribuer au développement de la pratique sportive pour tous, notamment en direction des publics féminins et des personnes en situation de handicap, de préserver et valoriser le patrimoine sportif départemental, mais également d'accompagner les sportifs de haut niveau et de favoriser l'insertion et la réinsertion par le sport.

Le CDOS constitue également un véritable centre de ressources au service des clubs et des associations sportives, en proposant différents dispositifs d'accompagnement. Parmi les actions concrètes figurent notamment la formation et l'accompagnement des dirigeants sportifs, le soutien aux comités départementaux des fédérations membres du CNOSF, l'accompagnement administratif et juridique des structures, notamment dans l'élaboration des bulletins de paie, ainsi que l'aide à la construction de projets de développement. Il est également rappelé l'importance de certaines formations, notamment le PSC1, indispensable pour les éducateurs et encadrants afin de disposer des connaissances nécessaires en matière de premiers secours.

En conclusion, Nicolas SORIN adresse ses félicitations aux dirigeants et aux bénévoles pour leur engagement, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe du District de la Mayenne pour son dynamisme, son implication et la qualité des actions conduites au service du football départemental.

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de la Mayenne

Manuella MONTEBRUN – Conseillère

Manuella MONTEBRUN remercie les représentants des clubs mayennais pour leur présence et rappelle les principaux enjeux liés au développement et à l'avenir du mouvement sportif en Mayenne.

Elle souligne notamment l'importance de la sécurité de la pratique sportive, en rappelant la nécessité de veiller à la validité des cartes professionnelles des éducateurs et encadrants. Elle insiste également sur l'accès au sport pour tous, l'inclusion et la diversité des pratiques, ainsi que sur le développement du sport de haut niveau et l'accompagnement des jeunes publics, essentiels à la pérennité des clubs.

Manuella MONTEBRUN espère que les clubs et le District sauront pleinement faire vivre les terrains 5 contre 5 mis à leur disposition. Elle souligne que ces équipements pourront favoriser l'accès à de nouvelles pratiques et permettre d'attirer de nouveaux licenciés.

Elle en profite pour féliciter l'ensemble des clubs pour leur engagement en matière de fidélisation et de recrutement des licenciés. Les chiffres présentés dans le rapport moral et d'activité témoignent, selon elle, de la dynamique positive engagée par les clubs sur le territoire.

Enfin, elle rappelle aux représentants des clubs présents les nouvelles dispositions relatives aux demandes d'aide auprès de l'Agence Nationale du Sport (ANS) et invite chacun à en prendre connaissance afin de pouvoir mobiliser au mieux les dispositifs d'accompagnement existants.

Elle rappelle par ailleurs la nécessité de renforcer la prévention et la lutte contre toutes les formes de violences dans le sport, en précisant que l'affichage des communications relatives à cette prévention est obligatoire dans les clubs.



Enfin, au nom de l'État, elle félicite Pascal PERRET et son équipe pour leur engagement et le travail réalisé au service du sport mayennais. Elle remercie également l'ensemble des dirigeants, bénévoles et acteurs sportifs pour leur implication.

Clôture de l'Assemblée Générale

Pascal PERRET – Président

Mesdames et Messieurs,

Chers membres du Comité de Direction, Présidents de commissions et membres des commissions du District de Football de la Mayenne, je souhaite vous adresser une reconnaissance toute particulière pour votre travail au sein de notre District.

Votre engagement est doublement précieux.

Vous donnez non seulement de votre temps Personnel comme tous les bénévoles.
Vous assumez une responsabilité essentielle.
Un Grand Merci de porter ces responsabilités avec autant d'engagement et de passion.

Un grand merci à tous les collaborateurs du District pour votre contribution lors de cette 1^{ère} année de présidence. Elle n'a pas été pas facile, une année d'apprentissage et de découverte. C'est grâce à la rigueur et à votre travail dont une grande partie d'entre vous a fait preuve que nous avons pu progresser. C'est votre travail face aux imprévus qui ont fait la différence. C'est en cultivant cette exigence que nous parviendrons à avancer.
Bravo et merci à vous.

Merci à Fabienne, Claude et Christophe pour l'organisation de cette Assemblée.
Merci à Geneviève et à son équipe pour la préparation de la salle.
Merci à Mr Le Maire de nous accueillir à Montjean.
Mesdames, Messieurs, Merci vous pour votre engagement au quotidien pour le développement du football Mayennais.

Maintenant le District vous invite au moment de convivialité.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire à 21h45

Président du District

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Perret', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.

Pascal PERRET

Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Chesnaïs', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.

Christophe CHESNAIS